



COMMUNICATIONS
OFFICIELLES



DATES À
RETENIR



COMPÉTENCES
ÉVALUÉES



NATURE DES
ÉVALUATIONS




**Document d'information sur la nature et les moments des
principales évaluations 704**

2024-2025

**Modification des exigences du Programme de formation de l'école
québécoise (PFE0)**

Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec 

Remise des communications officielles



1^{re} communication

Appréciation rendue disponible aux parents sur Mozaïk portail au plus tard le 15 octobre.

Cette communication écrite permet aux titulaires de vous transmettre une appréciation générale du cheminement de votre enfant en français et en mathématique. Elle vous informe aussi de son adaptation, de son comportement et de son attitude face aux tâches scolaires.



1^{er} bulletin

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail au plus tard le 13 novembre.

Rencontre individuelle des parents de chaque élève.



2^e bulletin

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail au plus tard le 26 février.

Rencontre des parents sur invitation.



3^e bulletin

Bulletin rendu disponible aux parents sur Mozaïk portail au plus tard le 27 juin.

Des épreuves du MEQ sont prévues en mai et en juin en 4^e et 6^e année. De plus, des enseignants peuvent ajouter des évaluations de fin d'année lors de ces périodes. Il est important d'en tenir compte avant la planification d'un voyage ou la prise d'un rendez-vous.

En modification des exigences du programme de formation, la note au bulletin est déterminée en fonction des cibles choisies pour votre enfant. Celles-ci vous seront communiquées dans le commentaire au bulletin ou dans un document annexé.

Les titulaires vous donneront des informations concernant les forces, les défis et les progrès de votre enfant à l'aide de commentaires sur les apprentissages et le comportement.

La compétence suivante fera l'objet de commentaires écrits dans les bulletins de la 1^{re} et de la 3^e étape.

Compétences à la section 3 du bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Organiser son travail	✓		✓
Travailler en équipe			
Savoir communiquer			
Exercer son jugement critique			



Les compétences évaluées



Disciplines	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Nature des évaluations
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓	Entretien, lecture interactive, production (questionnaire, fiche de lecture, carnet de lecture), cercle de lecture, atelier de lecture, etc.
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓	Écriture quotidienne (atelier d'écriture, journal d'écriture, écriture libre, écriture à partir d'une image ou d'un thème), appropriation des mots d'orthographe (jeux, manipulation), maîtrise des connaissances dans un contexte signifiant.
	Communiquer (20 %) <small>La qualité de la communication et de l'écoute sont évaluées.</small>		✓	✓	Prise de parole préparée (exposé oral préparé en classe, démonstration), prise de parole spontanée (causerie, discussion collective, entretien, cercle de lecture, discussion en sous-groupe, entrevue, débat, balado, saynète, improvisation).
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %) <small>Tâche qui pose une problématique pour laquelle les élèves n'ont pas de solution évidente et pour laquelle ils doivent découvrir ou inventer des pistes pour arriver à la résoudre.</small>		✓	✓	Les modèles de situations-problèmes proposés aux élèves sont variés : situation authentique (ex.: préparer un diner pour la classe), projet créatif impliquant des contraintes mathématiques (ex.: créer un robot), situation-problème sous forme plus classique, tâche où l'élève doit inventer un problème mathématique en respectant une liste de contraintes ou de consignes, problème ouvert, etc.
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) <small>Tâche qui privilégie l'explicitation du raisonnement mathématique et qui demande d'organiser et d'appliquer des concepts et des processus mathématiques. Tâche qui permet de vérifier la compréhension des concepts et des processus.</small>	✓	✓	✓	Les modèles de situations d'application proposés aux élèves sont variés : problème ouvert, court problème écrit, situation d'application sous forme plus classique, photo-problème, entretien mathématique, questionnaire, etc.

Les compétences évaluées



Disciplines	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Nature des évaluations
Anglais	Interagir oralement en anglais (45 %)		✓	✓	Différents moyens d'interaction permettront d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation.
	Comprendre les textes lus et entendus (35 %)		✓	✓	Différents types de textes seront lus (entendus, ou vus) et permettront d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation.
	Écrire des textes (20%)		✓	✓	L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation.
Science et technologie	Proposer des explications et des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie Communiquer à l'aide des langages en science et en technologie	✓	✓	✓	Des situations en lien avec la démarche expérimentale, la conception de prototypes ou l'analyse d'objets techniques seront sélectionnées tout au long de l'année afin d'évaluer l'utilisation appropriée des connaissances. L'évaluation de la maîtrise des connaissances se fera à l'aide de questions à choix multiples ou à réponses brèves.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Lire l'organisation d'une société sur son territoire Interpréter le changement dans une société et sur son territoire S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire	✓	✓	✓	Des situations permettant de lire l'organisation des sociétés sur leur territoire, d'interpréter les changements sociaux et territoriaux et de reconnaître la diversité entre les sociétés. L'évaluation des apprentissages se réalisera par l'utilisation appropriée des connaissances par le truchement des opérations intellectuelles : établir des faits, situer dans le temps et dans l'espace, caractériser un territoire, établir des comparaisons et établir des liens de causalité.

Les compétences évaluées



Disciplines	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Nature des évaluations
Culture et citoyenneté québécoise	Examiner des réalités culturelles		✓	✓	Lecture interactive, mise en situation, discussion, livret d'activités, recherche, etc.
Arts plastiques	Création d'images personnelles ou médiatiques (70 %) Appréciation d'images (30 %)		✓	✓	Différents contextes tels que des projets de création d'oeuvres personnelles ou médiatiques ainsi que l'appréciation d'oeuvres par la critique et l'analyse.
Musique	Interprétation et création de pièces musicales ou vocales (70%) Appréciation de pièces musicales ou vocales (30%)		✓	✓	Différents contextes tels que les projets d'interprétation et d'appréciation de pièces musicales ou vocales ainsi que des projets de création tels que la sonorisation, l'arrangement musical, l'improvisation ou la composition de pièces permettront de rendre compte de l'acquisition des connaissances et du développement des compétences.
Éducation physique	Agir dans divers contextes d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratiques physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	✓	Tout au long de l'année, l'enseignant vérifie l'acquisition des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires au développement des compétences à travers différents moyens d'action. Il propose aussi aux élèves des situations d'apprentissage et d'évaluation afin de porter un jugement sur leur niveau de développement des compétences.

ÉVALUATIONS DE FIN D'ANNÉE

TRAITEMENT DES ABSENCES NON MOTIVÉES

Puisque la personne enseignante doit porter un jugement global sur le développement des compétences de l'élève au regard des attentes déterminées pour lui, il n'est pas nécessaire que l'élève effectue une série d'évaluations en fin d'année.

Advenant le cas où l'élève effectuerait des évaluations dans le cadre d'une reconnaissance d'acquis, sa présence à celles-ci serait obligatoire. Un voyage, la participation à une activité sportive ou culturelle **ne saurait justifier une absence à une évaluation obligatoire**. Ainsi, l'élève qui ne se présenterait pas à une évaluation obligatoire sans motif reconnu doit être considéré comme absent. Cette absence sera traitée conformément aux normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction d'école et dans le cas d'une épreuve ministérielle, selon le Guide de Sanction des études ou une Info-Sanction s'il y a lieu.

